

Gestion des risques / Atelier de renforcement de capacités des acteurs de protection de l'enfant

Vers l'élaboration d'un plan d'urgence sectoriel

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

IL s'agit, pour les organisateurs, de sensibiliser les participants sur la nécessité d'élaborer un plan d'urgence sectoriel dans la réponse humanitaire. Notamment, la prise en compte de l'enfant dans les mécanismes d'action et d'intervention dans les situations d'urgence.

DANS l'optique d'orienter les différents acteurs sur la nécessité de protéger l'enfant en situation d'urgence humanitaire (tels que les inondations, les glissements de terrain, la destruction des habitations, les guerres, etc.), notamment leur prise en compte dans les programmes d'action et d'intervention, la direction générale du Bien-être, en collaboration avec le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef), a organisé mardi, à la Chambre de commerce de Libreville, un atelier de



Le secrétaire général du ministère de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Léonard Assongo, a présidé les travaux.

renforcement des capacités des acteurs de protection de l'enfant. Parmi les participants, les organismes pour la protection de l'Homme, la Croix-Rouge gabonaise, le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), les maisons d'accueil pour enfants en difficulté ou abandonnés. « L'objectif de cet atelier s'inscrit sur la gestion des crises humanitaires pour ce qui est, notamment, des vo-

lets touchant les couches vulnérables de la population. Notre pays a enregistré, au cours des deux dernières décennies, des tornades, des inondations catastrophiques, des accidents de la circulation, des glissements de terrain, les mouvements post-électoraux, sans oublier l'urgence silencieuse constituée par l'afflux des réfugiés. Pour faire face à ces urgences, notre pays a opté pour une



Les participants à l'atelier consacré à la protection de l'enfant.

stratégie articulée autour de trois axes complémentaires : avant, pendant et après, mettant ainsi en exergue les activités de prévention, de préparation, de réponse et de réhabilitation face à ces sinistres», a rappelé le secrétaire général du ministère de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Léonard Assongo. En effet, en situation d'urgence humanitaire, les violations des droits de l'enfant et de la mère sont souvent complexes, allant des abus sexuels à l'explo-

tation économique, dans un contexte où les services sociaux de base, comme les dispensaires et les écoles, sont paralysés ou détruits. Aussi, ces assises offraient-elles aux différentes parties, l'occasion « (...) de réfléchir sur le fonctionnement des services de protection et de voir comment ils peuvent réagir en cas de besoin urgent, dans le cadre d'une coordination combinant pouvoirs publics et société civile. Ensemble, nous pouvons mieux comprendre, mieux anticiper et mieux répondre en cas d'ur-

gence, pour une meilleure protection des enfants dans toutes les situations», a expliqué Jacques Boyer, représentant de l'Unicef pour la zone Gabon et Sao Tomé et Príncipe. Pour ce faire, les participants ont été éduqués sur le rôle des mécanismes inter-agences de coordination du travail humanitaire, la nécessité de prendre en compte l'enfant dans la programmation en situation humanitaire, mais également d'élaborer un plan d'urgence sectoriel dans la réponse humanitaire.

Vie des syndicats/Assemblée générale ordinaire électorale du SAS BTP

John Sidoine Cholo rempile

AN
Libreville Gabon

Mais, à peine réélu, le secrétaire général du SAS BTP menace déjà de déposer un préavis de grève si, au plus tard le 16 janvier prochain, les revendications de sa structure n'étaient pas prises en compte par la tutelle.



Le nouveau SG de SAS BTP, Sidoine Cholo, s'adressant...

L'ÉLECTION du nouveau bureau du Syndicat des agents du secteur bâtiment et travaux publics (SAS BTP) a abouti, samedi dernier, à la reconduction du secrétaire général sortant, John Sidoine Cholo. Candidat unique, il succède à lui-même. C'est dans l'enceinte du ministère des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire que le vote, à main

levée, ainsi que le stipule l'article 32 du règlement intérieur de cette structure syndicale, a eu lieu. Dans le plus grand respect des réformes en matière de syndicalisme, le bureau de la coordination en charge de l'organisation de l'élection a été mis en place, conformément à l'article 10 des statuts. Dans son adresse, le promu a d'abord remercié

les membres qui ont bien voulu lui renouveler leur confiance. Il a ensuite énuméré les différents maux qui, selon lui, minent leur ministère. A ce sujet, il a indiqué qu'un cahier de revendications, issues des travaux de la commission bipartite, a été déposé depuis le 8 décembre 2015 sur la table du ministre de tutelle. Le SAS BTP, a-t-il précisé, accorde donc un nouveau délai de trois jours, à compter de mardi (mardi dernier Ndlr), pour donner une suite à leurs desiderata. Faute de quoi, a prévenu John Sidoine Cholo, elle déposera un préavis de grève. A titre de rappel, les préoccupations des agents s'articulent autour de l'acquisition des engins, du paiement des arriérés de salaires et de la prime de rendement.



... à ses collègues au terme du scrutin au ministère des Travaux publics

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis, passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R. I.	Date de la R. I.	Parcelle	Section	Ville ou District
12 355	23 décembre 2015	40	ZO2	Libreville
12 356	23 décembre 2015	49	ZO2	Libreville
12 359	04 janvier 2016	84	VA3	Libreville
12 360	04 janvier 2016	852	VA3	Libreville
12 362	08 janvier 2016	17	ND	Port-Gentil



P.O. Annick NGOMI AYONG